

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75071

Objet

FONDS SCOLAIRES
C. E. S ZOLA : DOTATION
DE 3 000 FR

DATE DE CONVOCATION

23 JUIN 1975

DATE D'AFFICHAGE

23 JUIN 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 19

Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante quinze
le vingt sept juin à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI,

Etaient présents : MM MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, DUFOUR,
BUCHET, STIPAL, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, BOUCHET, DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, BOUTET,
Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.Mme FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM.Melle FOUCHÉ .M.COLLE,M. MONTRON, M.RIVIERE,
Dr.DCMECO Madame BIDEAU,

Monsieur DELAIR a été élu Secrétaire.
LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le programme d'utilisation de la dotation de 3 000 FR,
établi par M. le Principal du C. E. S. MUNICIPAL ZOLA

DECIDE :

- d'accepter la proposition d'utilisation présentée, dans la
limite de la dotation de 3 000 FR (TROIS MILLE FRANCS)
attribuée à l'Établissement au titre des Fonds scolaires
1974/75 .
- d'encaisser la recette correspondante au CHAPITRE 943 du
Budget 1975

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance .

Délibération exécutoire
en application de l'article 46
du C.A.D. - à annexer programme emploi
LA ROCHELLE , le 20 Novembre 1975
Le Préfet - Pr le Préfet par autorisation
L'Attaché du 2ème Bureau : signé : P. BERGEONNEAU

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 25 Novembre 1975

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,
signé, Guy TETARD



Report

3°/ Entretien des locaux

TOTAL GENERAL

3 000 F

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie

Fait à

ROYAN, le 26 Avril 1975

avis favorable

Pour LE MAIRE, (1)

Le Premier Adjoint, (2)

La Rochelle, le 9 SEP. 1975

Pour l'Inspecteur d'Académie et p.o.

Le Com. Adm. Administratif

J. BARBAUD



Guy TETARD

Approuvé conformément à la délibération de la Commission départementale en date du

6 NOV. 1975

LA ROCHELLE, le

20 NOV. 1975

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation,
L'Attaché, Chef du 3ème Bureau,

(1) Lorsqu'il s'agit d'un établissement communal

(2) Lorsqu'il s'agit d'un établissement public national.

J. BARBAUD

PRÉFECTURE
de la
CHARENTE-MARITIME

Fonds Scolaires

Année scolaire 1974 - 1975

Dotation : 3.000 F.

Etablissements du 1er cycle du second degré

Commune : ROYAN

Etablissement : CES Zola

Programme d'utilisation

Nature des besoins	Montant de la dépense
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
<u>1°/ Acquisition de matériel collectif d'enseignement</u>	
1 magnétophone TANDBERG	2.500,00
1 projecteur de diapositives	500,00
<u>2°/ Renouvellement de matériel collectif d'enseignement</u>	